

Education et Culture de la Démocratie
La transparence dans les critères de qualité
Dans l'enseignement supérieur (ECUD)

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

DGII/EDU/ ECUD/2016 (9)

Education et culture de la démocratie: que peut l'enseignement supérieur?

Stefania Gandolfi
Chaire Unesco
Université de Bergamo

Décembre 2016



L'hypothèse de travail de notre projet est la suivante : la qualité de l'éducation de l'enseignement supérieur dépend étroitement de la transparence des systèmes d'enseignement supérieur. Pour répondre à ce besoin de transparence, des informations accessibles et fiables doivent être disponibles tant pour les parties prenantes que pour la société en général.

L'objectif stratégique est celui d'analyser la participation de tous les acteurs publics, privés et civils aux processus démocratique de la société.

Pour faire cela on s'est penché sur le niveau et sur la qualité de la participation et d'accès à une éducation de qualité de l'enseignement supérieur basé sur les droits de l'homme qui constitue une condition préalable de la culture de la démocratie.

On est parti de ces questions de recherche : dans quelle mesure l'enseignement supérieur et la culture de la démocratie peuvent se renforcer réciproquement pour répondre à un modèle de société inclusive et pour éduquer à l'engagement citoyen ? Et comment l'enseignement supérieur remplit-il sa mission démocratique ?

Les trois équipes impliquées dans le projet ont examiné les rôles des différents acteurs pour bien comprendre le fonctionnement démocratique des institutions et leur transparence. Si les institutions deviennent des lieux d'expérimentation de la démocratie elles doivent être en mesure de permettre un accès équitable, une prise de décisions, une promotion des valeurs et des compétences civiques qui font avancer la démocratie à travers une participation active et inclusive en réduisant les clivages culturels, ethniques, religieux, linguistiques, sociaux. On a examiné aussi la façon de l'enseignement supérieur de contre balancer les inégalités sociales et politiques et de former des citoyens actifs avec une attention particulière aux migrants et aux personnes issues de milieux sociaux défavorisés. Dans le « Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2015 » on affirme que l'accès inégal à une éducation de qualité mène à une intégration inégale dans la société et dans le processus démocratique ; tout le système éducatif mais aussi l'enseignement supérieur sont fortement interpellés et impliqués parce qu'ils ont une responsabilité publique vis-à-vis de chaque citoyen et de la société en général.

La Recommandation Rec (2007)6 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe relative à la responsabilité publique pour l'enseignement supérieur a fait observé que "la question des normes, notamment pour la reconnaissance et la garantie de la qualité, est une priorité dans ce domaine et que cette responsabilité devrait incomber aux pouvoirs publics".... et elle a souligné que "la responsabilité des pouvoirs publics s'étend à tous les objectifs de l'enseignement supérieur et de la recherche"¹. Il s'agit d'une responsabilité qui couvre le financement et la gestion des établissements mais qui concerne aussi les moyens d'action à disposition des pouvoirs publics.

Responsabilité qui s'applique à l'ensemble des acteurs de l'éducation, institutionnels et individuels et qui est définie par le *Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives*

¹ Exposé des motifs de la Recommandation Rec (2007) 6 du Comité des Ministres aux Etats membres relative à la responsabilité publique pour l'enseignement supérieur et la recherche, Conseil de l'Europe, 2007, p. 2-3

comme un “principe éthique selon lequel les individus et les entités (publiques, privées ou civiles) doivent être responsables du bon usage des pouvoirs qui leur ont été conférés”².

A côté du principe de la *responsabilité*, le projet a considéré d’autres principes éthiques en plus de la transparence, tels que la *gouvernance* et la *gestion démocratique et éthiques du système éducatif et des établissements d’enseignement* ³.

Le principe de transparence dans ce même document est défini comme “le fait, pour des administrations, entreprises, organisations, ou individus, de communiquer de manière ouverte et claire les informations, les règles, les plans, les processus et les actions en cours”⁴. Ce principe ne concerne pas seulement l’accès et la visibilité mais inclut toutes les informations sur les politiques, les procédures et les opérations qui expliquent bien le fonctionnement de chaque établissement. Une transparence élevée correspond à des risques de corruption moindre, alors que une faible transparence implique des risques élevés de corruption⁵. Il ne s’agit pas d’un principe réservé seulement aux institutions mais concerne tous les acteurs, le personnel académique, les étudiants, les gestionnaires du système éducatif, les responsables politiques et les représentants de la société civile.

Le principe de *Gouvernance et gestion démocratiques et éthiques du système éducatif et des établissements d’enseignement* “suppose la reconnaissance, par tous les acteurs de l’éducation, du fait que la gouvernance et la gestion du système éducatif en général et des établissements d’enseignement qui le composent devraient reposer sur la participation démocratique de tous les acteurs concernés ainsi que, de la part des dirigeants, sur une gestion de leur leadership de manière éthique”⁶. Une mauvaise gouvernance détruit les résultats du système éducatif en créant au sein d’une université des standards et des normes très éloignées des principes d’intégrité ⁷.

Et la gouvernance est devenue une caractéristique de l’Université de Bergame, qui passe par des collaborations et des partenariats avec les principales institutions de la province et de la région et avec une ouverture très vaste sur le monde associatif. Cette ouverture et ce choix nous démontre que la formation et la recherche sont une valeur de partage et de solidarité au bénéfice de tous, personnes et institutions, capable d’offrir les moyens pour comprendre les phénomènes sociaux et les relations toujours plus complexes qui existent dans les sociétés. Et

2. Conseil de l’Europe, Plateforme paneuropéenne sur l’éthique, la transparence et l’intégrité dans l’éducation, Principes éthiques, DGII/EDU/CDPPE(2015) 14, 2015, Strasbourg, p. 6

³ Les 14 principes éthiques élaborés par la Plate-forme paneuropéenne sur l’éthique, la transparence et l’intégrité dans l’éducation (ETINED), sont: *Intégrité, Honnêteté, Vérité, Transparence, Respect d’autrui, Confiance, Responsabilité, Impartialité, Équité, justice et justice sociale, Gouvernance et gestion démocratiques et éthiques du système éducatif et des établissements d’enseignement, Education de qualité, Développement personnel et amélioration des systèmes, Autonomie/indépendance institutionnelle, Coopération internationale*

⁴ ETINED, pp. 28

⁵ IPE, Planifier l’intégrité de l’enseignement supérieur, Paris, 2015, pp. 1

⁶ ETINED, p. 32

⁷ Hallak J., Poisson M., Ecoles corrompues, universités corrompues, IPE, Unesco, 2007

les applications de la formation et de la recherche ont en réalité des retombées directes sur les politiques sociale et éducatives, sur la croissance économique, sur le développement durable, et sur beaucoup d'aspects qui intéressent la vie quotidienne des personnes, des institutions et du monde associatif parce que la recherche constitue l'une des meilleures forces capable de nous interroger sur le modèle de société que nous vivons.

Le partenariat entre scientifiques et acteurs de la société civile devient lui-même un objectif de production de savoir: un partenariat fort, de long terme, respectueux de l'identité de chacun et fondé sur les principes de coopération pour le développement. Mais il faut voir quel type de partenariat la société civile met en place avec l'Université pour faire face à l'hétérogénéité de la demande sociale de la ville et pour aider le système éducatif à s'ouvrir à des perspectives inclusives. Et pour cela il est nécessaire de mettre en évidence les relations, ou bien les corrélations entre plusieurs situations du contexte sociale et politique pour établir l'existence de liens entre les efforts de la société civile et les réponses ou bien les résultats obtenus du partenariat avec l'Université.

S'ouvrir aux partenaires signifie adopter une gouvernance partenariale qui, non seulement répond aux besoins des étudiants, des professeurs et de la société civile à travers les différentes activités, scientifiques, culturelles, sociales, mais crée également des canaux de communication internes et externes et favorise la culture de la concertation et de la participation de toutes les parties prenantes à la gestion de l'université.

Il est sorti dans les entretiens avec plusieurs acteurs qu'un projet coopératif suppose une coordination entre les institutions et le monde associatif, entre le politique, le social et l'éducatif. Il s'agit d'identifier les compétences et les rôles de chacun pour créer un lien, un dialogue entre culture universitaire et contexte sociale.

Le monde universitaire et le monde social ne peuvent plus être deux univers séparés mais ils ont besoin de plus en plus de travailler dans la complémentarité. L'Université, pour sa part, soucieuse de mieux répondre aux besoins de la société civile est demandeuse d'une ouverture que le monde professionnel peut lui fournir pour intégrer un apprentissage expérientiel et prendre conscience des réalités du terrain. Et cela a été bien souligné par les trois équipes. En Algérie, par exemple, « l'université travaille conjointement avec les syndicats des enseignants et les organisations estudiantines afin de rester informée des besoins et des préoccupations de la communauté universitaire tandis que pour les organisations nationales, il y a une participation de la part du personnel intervenant auprès de la faculté de droits et des sciences politiques vu la spécialisation dans le domaine des **droits de l'homme** »⁸.

Et une des recommandations de l'équipe albanaise souligne de «développer un savoir-faire de l'Université à tisser des liens de collaboration réciproque avec les entreprises, les pouvoirs publics, les ONG, les associations etc ; créer des conditions pour des actions de

⁸ Abdellatif Mami N., Rapport n. 1 du projet, Université Mohamed Lamine Debaghine, Setif 2

compréhension et d'intervention sur des questions qui inquiètent la société afin d'éduquer le volontariat et la solidarité entre les acteurs »⁹.

La recherche a marqué la relation entre l'Université et la société comme un processus de reconstruction permanente à l'intérieur d'un dialogue qui s'appuie sur la conviction que l'éducation, en tant que *bien commun*, conçoit la '*société comme école*' pour former des citoyens capables non seulement de s'adapter aux changements mais de produire des changements et de lutter pour eux. Cela implique la capacité non seulement de lancer des idées mais de les créer et de les recréer en permanence.

L'université dans ce processus devient une sorte de scène de participation, de démocratie et de solidarité où *l'objectif éducatif assume le caractère d'un acte politique* qui fait de l'exercice de théorisation pédagogique une réflexion critique et non une justification ou une rationalisation des modèles existants.

Les entretiens des acteurs tendent à identifier deux directions : d'un côté la capacité d'adéquation de l'Université aux nouvelles demandes sociales et de l'autre côté la capacité de développer et de promouvoir une participation et une solidarité plus efficaces entre les citoyens, à partir du renforcement de la démocratie et d'une insertion plus ferme de l'Université dans l'avenir de la société.

L'attention à la demande sociale est une préoccupation générale de toutes les universités italiennes qui démontrent, avec des modalités différentes et appropriées au contexte, une sensibilité et un engagement direct. Et cette préoccupation est particulièrement forte aujourd'hui parce que on sort d'une période pleine d'incertitudes, tant sur les moyens alloués aux universités que sur les objectifs à poursuivre; la question que les universités italiennes se posent est la suivante: dans quelle mesure sommes nous capables de faire évoluer la société et par quels moyens?

La recherche a souligné que plusieurs universités italiennes sont être déjà engagées dans une telle démarche et formalisent leur responsabilité sociale en définissant le périmètre de leur responsabilité, d'identifier leur partner, de mesurer les impacts de l'université, d'en rendre compte et d'engager un dialogue sur leurs attentes. Il s'agit d'une sorte de « contrat social » entre l'université et la société soit au niveau du fonctionnement interne et soit dans ses relations avec le monde du travail, les collectivités territoriales et les autres composantes de la société. Assumer la responsabilité sociale signifie pour l'Université adopter un code de conduite transparent et éthique, refuser toutes les pratiques de discriminations, exclusions et s'engager en faveur de la qualité, de la transparence, de l'auto-évaluation.

On voit que justement l'Université est toujours en quête de signification : la signification du social et du politique et de l'excellence scientifique parce que cette quête est une garantie de démocratie qui nous aide à savoir qui nous sommes, où nous allons, ce que nous cherchons et quels sont nos engagements communs. Lorsque l'Université étend son service à la société civile elle occupe une place privilégiée dans la socialisation de la connaissance et dans la

⁹ Rapport de l'équipe Albanaise concernant la phase 2 du projet, Recommandation n. 8

construction d'une citoyenneté active dans une double perspective : la construction d'une société interculturelle et d'une éthique de la coopération internationale basée sur l'effectivité des droits de l'homme.

Les perspectives de la recherche ont toujours besoins d'être articulées à un projet de société qui respecte les valeurs démocratiques pour permettre à chaque personne l'accès à l'éducation comme bien commun.

Notre projet a travers les enquêtes aux étudiants, aux professeurs, aux acteurs publics, privés et civils qui interagissent avec les universités a essayé de trouver un lien étroite entre principes éthiques et comportements éthiques des acteurs pour voir jusqu'à où l'enseignement supérieur est en mesure de bâtir une culture de la démocratie.

Les acteurs interviewés ont souligné que plusieurs enseignements en principe peuvent permettre d'approfondir les thématiques de la démocratie et des droits de l'homme ; il s'agit des cours concernant les domaines pédagogiques (pédagogie interculturelle, pédagogie sociale, éducation des pays arabo-islamiques), économiques (gestion de l'entreprise, éthique économique, économie du développement, économie sociale, gestion des ressources humaines), juridiques (droit public et constitutionnel, droit international et de l'Union Européenne, législation sociale), philosophiques (philosophie morale, philosophie politique), historiques (histoire des institutions politiques, histoire moderne, histoire contemporaine), sociologiques (sociologie des processus culturels), littéraires (littérature postcoloniale, théories de la culture) et politologiques (doctrines politiques). Il reste à voir quel est le résultats que ces enseignements produisent sur le comportements des jeunes et quelle est la retombée directe sur les valeurs et les principes sur lesquels se greffe leur vie.

Et la majorité des acteurs démontrent une bonne connaissance de ces enseignements qui, à leur avis, abordent les thématiques de la démocratie et des droits de l'homme mais avec une perception un peu différente pour les acteurs externes qui déclarent de ne pas être au courant de cet aspect parce que leurs points de vue dépendent souvent de l'information qu'ils reçoivent des médias et des étudiants.

En fait l'engagement directe de l'Université pour éduquer ses étudiants à la solidarité et au volontariat est évident. Mais les répondants ont souligné que les cours de l'Université ne doivent pas être finalisés seulement à la solidarité et au volontariat mais ils devraient avoir une perspective bien plus ouverte dont le but est la coopération internationale entre peuples, systèmes, institutions, nations avec une attention particulière à l'intégration des immigrants.

Cette recherche nous permet d'affirmer que l'Université de Bergamo pourrait renforcer et améliorer les compétences qui permettent d'acquérir une culture de la démocratie en développant certains enseignements concernant l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie avec une approche transversale et globale. L'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie risque, d'un côté, d'être rélégués aux seuls enseignements juridiques et de l'autre côté d'être laissés à la sensibilité de certains professeurs à cet égard.

Il serait aussi nécessaire que les cours et les séminaires puissent devenir effectivement *interdisciplinaires* pour promouvoir un dialogue et un échange entre savoirs, points de vue et disciplines.

A la base de la culture de la démocratie il faut considérer la diversité culturelle vue comme ressource et non comme problème afin qu'elle puisse se concrétiser à travers des enseignements spécifiques, des séminaires, de projets de recherche et de bonnes pratiques pour éduquer à la responsabilité et à la compréhension critique du monde. Par contre les acteurs interpellés ont souligné que souvent interculture et partenariat scientifique sont réduits à une « internationalisation » qui se limite aux cours en langue anglaise et aux programmes d'échange avec les Universités étrangères.

Bien qu'il y ait plusieurs enseignements permettant en principe d'approfondir les thématiques de la démocratie et des droits de l'homme, les acteurs remarquent qu'il faudrait promouvoir une effective éducation à la démocratie, à la responsabilité et aux devoirs civiques et à la coopération. La question de l'interdisciplinarité se révèle bien complexe parce que si d'un côté les acteurs soulignent qu'il n'est pas facile de la réaliser, de l'autre côté ils remarquent que l'interdisciplinarité concerne certains cours mais seulement d'un point de vue formel.

La démocratie n'est pas une étiquette, elle est une réalité dynamique, toujours en mouvement, qui assume des aspects particuliers selon les situations et les contextes. La démocratie devienne une réalité seulement si elle est pratiquée concrètement dans tous les lieux de la vie des personnes et, dans notre cas, principalement dans les institutions universitaires qui sont les endroits les plus appropriés à connaître et identifier les comportements les plus conformes à la démocratie.

La culture de la démocratie se réfère à un idéal du partage et de respect de la personne et se fonde sur les valeurs telles que la liberté, la responsabilité, les droits de l'homme, l'égalité, la dignité de chaque personne qui a besoin des autres pour réaliser le bien commun. Et l'apprentissage du bien commun se situe à la fois sur le plan intellectuel, comportemental et éthique; il s'agit de mieux comprendre ce que signifie et implique la mise en oeuvre du bien commun pour ceux qui appartiennent à la collectivité qui s'ouvre elle-même à la dimension mondiale.

Le bien commun est «constitué par des biens que les êtres humains partagent intrinsèquement, et communiquent entre eux tels que les valeurs, les vertus civiques et un sens de la justice »¹⁰.

L'éducation à la démocratie et l'éducation au bien commun

interrogent avant tout la responsabilité de chacun de nous qui doit toujours choisir ce qui unit et arbitrer entre les intérêts et les exigences qui s'opposent afin de garder l'intérêt général de toute la collectivité.

Et justement "le concept de bien commun met l'accent sur le processus participatif, qui est en lui-même un bien commun. L'action partagée est intrinsèque ainsi qu'instrumentale au bien

¹⁰ Unesco, Repenser l'éducation, vers un bien commun mondial ?, Paris, 2015, p 86

lui-même. L'éducation considérée comme un bien commun nécessite donc un processus inclusif de formulation et de mise en oeuvre des politiques publiques"¹¹.

La valeur démocratique questionne l'enseignement supérieur et le propos de notre projet a été justement celui de voir l'enjeu de l'enseignement supérieur dans nos sociétés pour favoriser l'éducation démocratique. Mais on peut aussi se demander: l'enseignement supérieur et le système éducatif en général qui sont les fondements de la démocratie ne sont pas aujourd'hui les malades de la démocratie?¹².

"Etre citoyens, non seulement ça s'apprend, mais doit être aussi un désir partagé pour assurer la perennité d'une communauté de destin"¹³. Devenir citoyen suppose de prendre conscience de l'existence d'une pluralité de formes politiques et sociales, de cultures et de religions, ainsi que d'apprendre comment se construisent et se croisent les savoirs : il s'agit de raconter l'histoire en s'appuyant sur des preuves et en croisant les sources et les cultures. C'est grâce à l'empathie et à la défense de l'intérêt commun que nous sommes capables de nous mettre à la place d'autrui, de nous identifier à une personne sans droits au lieu de la stigmatiser, de développer du respect à la place de l'agressivité et de la peur.

Aujourd'hui le grand enjeu de l'éducation à la démocratie, et on l'a bien constaté dans nos enquêtes, concerne les comportements, les savoirs et les compétences à promouvoir aussi que les moyens de la mise en oeuvre qu'il faut maîtriser pour excercer et agir dans la démocratie.

En se référant encore aux trois principes pris en considération (responsabilité, transparence, gouvernance et gestion démocratiques et éthiques) et en réfléchissant sur les comportements qui en découlent on voit que les membres du personnel académique, "en fonction des rôles qui leur sont dévolus, devraient contribuer à la compilation et à la présentation d'informations précises ... et ceux responsables de la nomination et de la promotion d'autres membres du personnel devront garantir la transparence des procédures dans la matière"¹⁴ et ceci pour rejoindre une intégrité académique réelle capable de lutter contre "l'opacité des règles ... le népotisme et la fraude dans la nomination et le déploiement du personnel universitaire"¹⁵.

Pour tous les acteurs il est nécessaire d'acquérir les compétences pour une culture de la démocratie qui se définissent comme "la capacité de mobiliser et d'utiliser des valeurs, des attitudes, des aptitudes, des connaissances et/ou une compréhension pertinentes afin de réagir de manière efficace et approprié aux exigences, aux enjeux et aux possibilités que

¹¹ Unesco, ibidem, p. 87

¹² Panassier C.-Pugin V., Education et démocratie, Millenaire, le Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon, 2004, p.11

¹³ Panassier C.-Pugin V., Education et démocratie, Millenaire, le Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon, 2004, p.4

¹⁴ Conseil de l'Europe, Etined, Comportement éthique de tous les acteurs de l'éducation, DGII/EDU/CDPPE (2015) 13, 2015, Strasbourg, p. 31

¹⁵ IIPE, Planifier l'intégrité de l'enseignement supérieur, Paris, 2015, pp. 3-4

présente un contexte donné”¹⁶. En partant de ce concept, notre recherche s’est penché sur le socle qui est à la base des contenus pour l’éducation à la démocratie qui est l’éducation aux droits de l’homme. “L’exercice des droits de l’homme constitue la grammaire d’une gouvernance démocratique dans tous les domaines. ... La réalisation de chacun de ces droits , avec les libertés et les responsabilités qui y sont associées, définit une relation authentique, dans l’édification d’une meilleure culture démocratique”¹⁷.

Même les représentants des étudiants devraient être responsables envers l’ensemble de la communauté étudiante sur le fonctionnement de la gouvernance de l’enseignement supérieur et devraient voir leur progression comme un investissement personnel avec l’engagement de leur université pour l’éducation à la démocratie sociale et participative¹⁸ .

Le manque d’intérêt que montrent souvent les étudiants pour accéder aux associations de représentation devient un indice de la culture de l’individualisme qui entrave le développement de l’institution même. La force que les associations des étudiants peuvent avoir est directement proportionnelle à la force de la dynamique universitaire et aux réseaux qu’elle met en place avec les acteurs externes qui donnent un potentiel civique et un exemple de participation effective.

La charte éthique de l’Université de Bergame est un bon instrument qui fait référence aux valeurs fondamentales qui fondent l’intégrité de l’institution, mais même si les étudiants sont obligés à la signer elle n’agit pas sur leurs choix et sur leur vie. Le contenu reste au niveau formel parce que se limite au devoir du respect ces valeurs ; ceci n’assure pas son appropriation par les étudiants. Il faudrait adopter une démarche participative avec des débats et des séminaires publics autour des rôles de chacun et de la mise en œuvre de ces valeurs dans la pratique quotidienne.

Une culture démocratique nous apprend à vivre l’appartenance commune qui donne un nouveau visage à la société, fruit d’un tissage de liens sociaux et culturels, une société dans laquelle chacun a le désir de créer une nouvelle communauté où la responsabilité de chacun ne se limite pas à faire découvrir l’altérité et la diversité conçues comme rapport à l’autre, il faut apprendre une capacité d’agir et de combattre contre toute forme de discrimination sur la base des valeurs démocratiques et des droits de l’homme. Ceux-ci constituent la référence fondamentale qui peut orienter notre recherche sur l’homme et qui nous permet la rencontre avec l’Autre dans son universalité, originalité et singularité.

L’éducation aux droits de l’homme englobe les connaissances et les compétences pour protéger les droits de l’homme et en faire usage dans la vie de tous les jours, les valeurs, attitudes et comportements qui sont le fondement des droits de l’Homme et qui doivent être

¹⁶ Conseil de l’Europe, Compétences pour une culture de la démocratie, Strasbourg, 2016, p.23

¹⁷ Meyer-Bisch P., Gandolfi S., Balliu G., Souveraineté et coopérations, Globethics.net, 2016, p. 41

¹⁸ Ibidem, p. 45

renforcés et les actions qui conduisent à l'adoption de mesures de protection et de promotion des droits de l'homme.

La *grammaire de la démocratie* est une *grammaire des droits*, des libertés et des responsabilités communes et concrètes qui nous permet de construire une culture partagée, non seulement comme une base commune, mais comme une passion, une foi dans la nécessité d'un dialogue démocratique.

Les droits de l'homme deviennent une grammaire de la vie des personnes et des peuples basée sur une éthique démocratique qui vise à répondre à des questions portant sur la façon dont il est juste de vivre ensemble avec une capacité d'interpréter, de clarifier nos buts et nos intérêts divergents. Il s'agit d'une éthique publique qui se fonde sur un projet démocratique capable de définir les principes et les critères de conduite et de choix collectifs et on peut la rejoindre seulement si on fixe comme fin de la communauté politique une éducation plus apte à garantir des capacités égales pour tous. « Aujourd'hui, alors que de plus en plus d'acteurs se réfèrent aux droits de l'homme pour définir leurs droits, leurs libertés et leurs responsabilités, il est nécessaire que le système universel de normes fondamentales remplisse sa fonction de « grammaire politique » des relations entre tous les acteurs, étatiques, civils et privés.

L'éducation à la démocratie devient un paradigme social s'il passe par la réalisation et l'effectivité des droits de l'homme, qui sont évolutifs selon les progrès de chaque société, mais qui vont toujours dans le sens du renforcement et de l'extension des capacités de chacun. Cette perspective transforme le sujet en acteur, c'est-à-dire une personne qui agit et modifie ce qu'il entreprend, qui exerce une liberté d'action sur la base des valeurs, qui choisit son propre développement et les modes de vie auxquels il aspire.

Il est temps que les trois principes, énumérés ci-dessus soient considérés comme des critères contraignants pour toute politique de développement de la démocratie, qu'il s'agisse de l'épanouissement de chacun, du développement des institutions, des communautés ou des organisations civiles, économiques et publiques.

Et les universités sont les premières institutions appelées à cela pour une formation de tous les éducateurs basée sur une commune volonté de se respecter et de coexister. Et quand on parle d'éducateurs on inclue toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont un rôle à jouer dans l'éducation des jeunes. « Il revient aux droits et aux devoirs de *normer* la coexistence dans la mesure où ils constituent l'expression la plus achevée et universelle du bien commun qui devient une composante essentielle pour assurer la coopération sociale et la solidarité entre les membres d'une même communauté »¹⁹.

Une définition similaire est incluse dans le plan d'action pour l'Éducation aux droits de l'homme de l'Unesco qui a consacré la deuxième phase (2010-2014) à l'enseignement supérieur

¹⁹ GIROUX G.-CULLEN C.A., *Éthique et politique contemporaines*, ed Fides, Quebec, 2001, p.154

et à la formation aux droits de l'homme des enseignants et des éducateurs en général, fonctionnaires, responsables de l'application des lois et personnel militaire. La troisième phase (2015-2019) a été planifiée à partir des suggestions et des avis des États, des institutions nationales des droits de l'homme et d'autres parties prenantes sur les secteurs cibles, les domaines d'intervention, les questions thématiques.

Ici l'éducation aux droits de l'homme est définie comme l'ensemble des activités d'apprentissage, d'éducation, de formation et d'efforts d'information visant à promouvoir une culture universelle des droits de l'homme pour participer activement au fonctionnement d'une société libre et démocratique et pour promouvoir un développement et une justice sociale centrés sur l'homme.

Le plan d'action vise à réaliser des objectifs précis à savoir :

- a. De promouvoir une culture des droits de l'homme;
- b. De dégager un consensus à partir des instruments internationaux sur les méthodes et principes fondamentaux d'éducation aux droits de l'homme;
- c. De faire de l'éducation aux droits de l'homme une priorité aux niveaux national, régional et international;
- d. D'offrir un cadre d'action commun aux différentes parties prenantes;
- e. De renforcer le partenariat et la coopération à tous les niveaux;
- f. D'examiner, d'évaluer et d'appuyer les programmes d'éducation aux droits
- g. De promouvoir la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme²⁰.

Parmi les politiques et les mesures pour la mise en œuvre on trouve le respect de l'autonomie des institutions et de la liberté d'enseignement et l'importance d'une approche participative, impliquant soit les associations du personnel enseignant soit les autres parties prenantes.

Mais avec quel degré de professionnalité l'Université assure-t-elle une formation aux droits de l'homme? Avec quelle représentation de la profession et des finalités de la formation, avec quels modèles de processus et de pratiques et avec quelle culture de l'apprentissage, quelle définition des rôles? Il est urgent de développer une véritable pédagogie universitaire capable non seulement d'aborder la diversité et l'hétérogénéité des étudiants mais aussi capable de repositionner l'Université par rapport à une société du savoir sous l'angle des valeurs, de la construction du sens et de celle des citoyennetés.

²⁰ Nations Unies, Plan d'action pour la troisième phase (2015-2019) du Programme mondial

en faveur de l'éducation aux droits de l'homme, Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies

aux droits de l'homme, Genève, 2014, pp. 4-5

A l'Université, très souvent, il y a trop d'enseignement et pas assez d'apprentissage, et pour cela, l'enseignant est obligé de se repositionner pour aider l'étudiant à construire sa connaissance, et non seulement à la réceptionner pour la restituer le plus fidèlement possible. Autrement dit, l'enseignant doit renforcer sa mission éducative axée sur l'éducation aux droits de l'homme pour transmettre une vision à long terme en vue de l'épanouissement de chaque homme dans toutes ses composantes, et de leur contribution au développement des personnes et des sociétés.

La préoccupation répandue pour une éducation à la démocratie concerne presque toutes les universités du monde parce que elles sont bien conscientes que "la valeur de la démocratie comprend son importance intrinsèque dans la vie des hommes, son rôle instrumental qui permet de générer des incitations politiques et sa fonction constructive dans la formation des valeurs"²¹.

L'université nationale du Mexique (UNAM, par exemple, insiste sur une profonde réflexion sur la nature des liens et des valeurs qui existent entre nous parce que c'est à partir de là qu'on devient capables de répondre ensemble aux défis communs. En d'autres termes entre démocratie et éducation il y a un cercle vertueux: la démocratie favorise l'éducation qui à son tour permet à la démocratie d'avancer²².

Aux éléments clés d'une culture démocratique pour les établissements d'enseignement supérieur, qui concernent les mécanismes de transparence, les principes éthiques, les comportements et les compétences qui en découlent, il faut ajouter la valeur de la confiance dans les institutions. Le climat de confiance est une forme de « *capital social* ... un *attribut collectif* ... qui ... plutôt que de continuer à produire des individus centrés sur leur propre intérêt et sur le profit personnel » travaille en faveur des conduites morales en vue de promouvoir le capital social²³. Il s'agit de bâtir une société dans laquelle les normes et les règles sont claires et où « les citoyens sont émotionnellement et rationnellement enclins à agir de façon morale, à s'abstenir d'actes de corruption et à ne pas servir leurs propres intérêts »²⁴. Cette confiance est essentielle pour promouvoir la coopération soit entre citoyens soit entre sociétés et institutions.

L'originalité de ce projet et de l'approche utilisée consiste dans la valorisation et la connexion de tous les acteurs, l'institution et la société; il s'agit d'une nouvelle approche du développement qui conjugue le respect de la personne à la réalisation de la démocratie et de la justice sociale et en liant trois pôles : un pôle individuel, un pôle social et un pôle institutionnel

²¹ Sen A., La démocratie des autres, ed. Payot, Paris, 2003, p. 80

²² Ramirez G. (sous la direction de), La educación superior en derechos humanos: una contribución a la democracia, Catedra Unesco en derechos humanos, Mexico, 2007

²³ Déclaration de Poznan, Mainstreaming ethics and anti-corruption in higher education. (controllare citazione), 2014, dans IPE, Planifier l'intégrité dans l'enseignement supérieur, op. cit. p. 3

²⁴ Ibidem,

il favorise une coordination des synergies et des potentialités.

RECOMMANDATIONS

1. La centralité de l'éducation est évidente dans ce processus. Une éducation qui part du principe que la culture doit être le lieu de l'éthique : elle désigne une qualité d'intégration dans le lien politique des différents acteurs et de leurs fonctions. Et cela est une garantie de la légitimité de chaque acteur, qu'il s'agisse de l'Etat, des entreprises ou du citoyen en général. Ce sont les libertés qui ne vont pas de soi. Les conditions de leur exercice sont à redéfinir constamment pour améliorer la capacité de mise en oeuvre des droits de l'homme dans un dialogue interculturel qui touche la capacité du sujet à lier ensemble les différentes composantes de son identité, à faire les liens entre son individualité et les communautés auxquelles il se reconnaît appartenir. En ce sens, l'éducation constitue une condition indispensable à la promotion de la liberté individuelle et elle joue un rôle essentiel pour aider les personnes à accéder à leurs droits et à exprimer toute leur richesse.
2. Le manque de transparence, qui empêche aux personnes et aux communautés d'accéder aux informations et de suivre l'évolution de l'institution, devienne le premier pas vers la corruption qui peut affecter tous les échelons des systèmes d'éducation et de recherche à partir du recrutement des enseignants, du népotisme pour arriver à la distorsion des résultats des recherches pour des intérêts personnels. Le « *Rapport mondial sur la corruption : l'éducation* »²⁵ montre que la corruption dans l'éducation devienne un obstacle énorme non seulement à un enseignement de qualité mais aussi au développement économique et social de chaque collectivité et de chaque pays. Etre capables de planifier l'intégrité de de chaque institution d'enseignement supérieur aujourd'hui peut devenir un obstacle à la corruption et aussi un moyen pour la diagnostiquer.
3. Préoccupation commune aux institutions de l'enseignement supérieur c'est l'adaptation à des besoins nouveaux qui émergent de la part des jeunes et d'un contexte toujours en évolution. L'enseignement supérieur aujourd'hui doit être plus attentif à la vie et aux tous les besoins des jeunes. Les jeunes aujourd'hui présentent une diversité des profils, des intérêts et des besoins qui exigent une réponse de l'Institution ; besoin de relations, de conseils; d'un environnement sécuritaire, , de définir ses propres valeurs ; de se fixer des objectifs, sur le plan de la carrière; de vivre des expériences et d'expérimenter des rôles pour acquérir leur autonomie. Il est urgent les accompagner à lire et à faire une diagnostique de la société afin qu'ils puissent

²⁵ Rapport mondial sur la corruption: l'éducation: Transparency International, Traduit de l'ouvrage original en anglais intitulé *Global Corruption Report*, 2013, ed. Earthscan by Routledge.

choisir les meilleures réalisations personnelles et les plus cohérentes insertions professionnelles.

4. Les enseignants sont une ressource fondamentale mais actuellement on assiste à une déprofessionnalisation diffusée, une sorte d'érosion qui nous renvoie à l'idée d'une transformation de leur rôle qui menace non seulement la qualité de l'éducation mais toute la gestion des établissements de l'enseignement supérieur. Il est nécessaire revitaliser le projet politique et repenser une stratégie plus transparente des carrières et du travail des enseignants qui assure l'intégrité de l'enseignement supérieur. La formation des professionnels ne peut pas reposer seulement sur l'acquisition des connaissances spécialisées qui visent avant tout à renforcer les apprentissages intellectuels. Il ne s'agit pas de '*former pour former*' mais de concevoir une formation capable de conjuguer la préparation scientifique avec le témoignage des valeurs démocratiques. Former des cadres signifie les professionnaliser à des pratiques complexes, avec « une alternance entre des moments de théorie et d'autres de confrontation avec des problèmes pratiques réels, qui devrait jalonner tout parcours de formation avec une mise en responsabilité croissante, mais aussi un retour réflexif constant sur les expériences faites en pratique et leurs rapports avec une connaissance plus théorique »²⁶.
5. Les principaux défis rencontrés par l'éducation en matière de gouvernance démocratique se situent dans le manque d'inclusion, d'équité et de responsabilité publique. Aujourd'hui, une bonne gouvernance est un prérequis essentiel pour améliorer l'efficacité des services éducatifs. Les difficultés se situent si démocratie et gouvernance utilisent deux approches différentes par rapport aux principes qui fondent la démocratie; démocratie et gouvernance doivent converger sur tous les principes de la démocratie et apporter des réponses légitimes non seulement aux acteurs de la communauté éducative mais aussi à toute la société .
6. Les Universités se trouvent face à deux possibilités : on peut se contenter de s'insérer dans l'apparat fonctionnel des acteurs présents et de soutenir, à travers des savoirs disciplinaires spécialisés et parcellisés, des réajustement et améliorations partiels, ou bien décider d'élaborer, avec des acteurs nouveaux, un savoir qui prenne en compte la multi-dimensionnalité des problèmes et qui sache construire des espaces publics de service et de contrôles réciproques.
Si des alliances avec des acteurs du marché prévalent, le futur de l'université sera marqué par la commercialisation et par la privatisation : l'université exporte ses savoirs, elle vend ou commercialise des produits scientifiques, elle conquiert le marché des étudiants étrangers, elle ouvre des branches à l'étranger et elle transforme les étudiants en clients.
Si, par contre, ce sont les alliances avec la société civile et les institutions internationales qui prévalent, les universités pourront fonctionner comme des vecteurs d'interconnexion des sociétés, ayant comme but principal d'organiser l'espace global autour du bien commun global.

²⁶ HUTMACHER W., « L'Université et les enjeux de la professionnalisation », dans *Politiques d'éducation et de formation*, AFEC, n°2/2001, De Boeck Université, Bruxelles, pag. 44.

7. Eduquer à la démocratie signifie s'éduquer à l'appartenance commune, à la valorisation et à la promotion des diversités culturelles et, en même temps, signifie reconnaissance d'autres diversités, élargissement de l'appartenance, défense et partage de toutes les identités en tant qu'expressions unitaires du bien commun. La migration nous appelle à ça parce qu'elle est consubstantielle à la vie de chacun de nous et au coeur des transformations sociales, culturelles, économiques, politiques et institutionnelles de toutes les sociétés.

La présence des migrants dans nos sociétés est une richesse à condition que les citoyens vivent les situations dans une optique éthique et culturelle en même temps, avec des capacités d'ouverture empathique et de compréhension de la diversité des cultures. Et cela parce que, si une politique d'inégalité de droits et de statuts prévaut, ou au contraire, une d'effacement des diversités, c'est la démocratie qui est en danger, parce que le modèle démocratique authentique est inclusif. Dans ce cadre la promotion de la diversité culturelle de la part des Universités joue un rôle fondamental : la diversité culturelle ne devrait pas être conçue comme synonyme d'internationalisation mais en tant que valeur qui permet d'observer, respecter et développer les identités culturelles qui composent la société.